



Siège social

32 allée des Marronniers
80480 PONT DE METZ

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

9 septembre 2022

Les membres de l'Association se sont réunis en assemblée à l'Espace Associatif- salle du Pré Delacourt, 7 rue de l'Eau -80480 PONT DE METZ

Membres présents :

Laetitia BULANT, Quentin DROUET, Kathleen ULMER, Vincent ULMER, Laetitia FOUGEREUX, Céline GILSON, Gaëlle SAVEREUX, Amandine PAYEN, Sabine DUBOIS, Pierre-Antoine DUBOIS, Aurélie LAIGNEL.

Invités :

Roxane BURG.

Excusés :

Romain CHATELAIN, Marion DOURNEL-GARAT, Claire VERMUNT.

ORDRE DU JOUR :

- 1-Rapport moral de l'Association
- 2-Bilan des comptes et approbation
- 3-Renouvellement du bureau
- 4-Montant de la cotisation 2023
- 5- Nos manifestations en quelques chiffres
- 6-Présentation des différentes participations de l'Association aux sorties scolaires
- 7- Validation des différentes actions de l'année à venir

1- Rapport moral de l'Association

L'association compte, à aujourd'hui, 60 familles adhérentes à jour de leurs cotisations, ce qui représente 87 élèves de l'école, soit 46% des élèves pour l'année scolaire 2021-2022.

En décembre 2021, nous avons réalisé une vente de sapins et de chocolats de Noël, en janvier 2022, une vente de grille pour la galette des rois, en avril une vente de chocolats de pâques. Une kermesse et une tombola ont été organisées le 25 juin 2022.

Le développement informatique ainsi que la possibilité d'adhérer à l'association en ligne ont permis de faciliter l'accès aux familles.

2-Bilan des comptes et approbation

	DEBIT	CREDIT	BALANCE
Subvention mairie	350.00 €		350.00 €
Adhésions	277.00 €		277.00 €
Remboursement frais de banque	3.80 €		3.80 €
Achat gobelets ECO CUP		680.00 €	-680.00 €
Chocolats Léonidas	244.00 €	168.00 €	76.00 €
Vente de sapins	2770.50 €	2184.09 €	586.41 €
Vente de grilles galette des rois	1980.00 €	990.00 €	990.00 €
Vente de chocolats de paques	2190.20 €	1606.34 €	583.86 €
<u>Kermesse</u>			
	1964.40 €	957.00 €	1007.40 €
-Buvette et gâteaux	1110.00 €	454.65 €	655.35 €
-Tombola	1423.00 €	813.84 €	609.16 €
- Repas	765.00 €	334.67 €	430.33 €
- Grilles jeux			
TOTAL KERMESSE	5262.40 €	2560.16 €	2702.24 €
Subventions sorties de fin d'année		2572.50	-2572.50 €
Subvention matériel classes de maternelles		361.30 €	-361.30 €
Dépenses diverses réunions / fournitures		270.55 €	-270.55 €
Assurance		61.21 €	-61.21 €
TOTAL	13077.90 €	11454.15 €	1623.75 €

Solde au 27/01/2021	3171.89 €
Résultat 2022	1623.75 €
Adhésion 20022-2023	4.00 €
Solde au 8/09/2022	4799.64 €

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité par les membres présents.

3- Renouveaulement du bureau

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du Trésorier de l'Association, est proposé de nommer, après vote, le trésorier suivant :

- **Laetitia BULANT**

Cette élection est approuvée à l'unanimité par les personnes présentes.

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du Secrétaire de l'Association, est proposé de nommer, après vote, le secrétaire suivant :

- **Aurélie LAIGNEL**

Cette élection est approuvée à l'unanimité par les personnes présentes.

Après sollicitation des candidatures en vue de l'élection du Président de l'Association, est proposé de nommer, après vote, le Président suivant :

- **Kathleen ULMER**

Cette élection est approuvée à l'unanimité par les personnes présentes.

4- Montant de la cotisation

Après discussion avec les membres présents autour du montant de la cotisation, a été décidé ce qui suit pour l'année 2023 - 2024 :

Le montant de la cotisation est maintenu à 2 € avec possibilité de faire un don supplémentaire.

5- Nos manifestations en quelques chiffres

La campagne d'adhésions et de dons a généré un gain de 257 € dont 157 € de dons.

20 boîtes de chocolats Léonidas ont été commandées via notre site internet au moment de Noël soit un bénéfice de 76 €.

85 sapins ont été vendus entraînant un bénéfice de 586,41 €. Cette opération a été menée par Amandine PAYEN et Aurélie LAIGNEL. La réception et la distribution des sapins ont été assurées par Quentin DROUET, Sébastien LAIGNEL, Vincent ULMER, Amandine PAYEN et Aurélie LAIGNEL le vendredi 3 décembre 2021 entre 11h et 19h.

L'opération des grilles pour les galettes des rois a été menée par Christelle DARRAS et Nicolas MARCHANDISE. Un bénéfice de 990 € a été réalisé.

Le changement de fournisseur de galettes a été une réussite.

La vente de chocolats pour Pâques a été réalisée chez deux fournisseurs :

-Réauté : les bénéfices réalisés sont de 362.81 € pour un montant de commande de 1161.75 €,

-Jeff de Bruges : les bénéfices réalisés sont de 221.05 € pour un montant de commande de 1028.45 €.

La kermesse de l'école est la manifestation qui génère le plus de bénéfices (soit 2702.24 €) mais qui demande également un gros investissement pour chacun d'entre nous.

La kermesse c'est :

-l'organisation d'un spectacle organisé par les enseignants,

- l'installation et la gestion de stands de jeux pour le plaisir des enfants et gérés par les parents bénévoles,

- la confection de gâteaux réalisés par les parents d'élèves,

- la gestion et l'organisation de la tombola,

- la gestion du barbecue le soir avec l'aide de la municipalité réunissant tous les parents, les enfants, mais aussi les habitants de la commune.

6- Présentation des différentes contributions de l'association aux sorties scolaires

Les classes de CP-CE1-CE2 se sont rendues à Samara. L'association a contribué à cette sortie à hauteur de 1091 €.

Une classe découverte a été organisée pour les classes de CE2-CM1-CM2. L'association a participé au financement d'une partie du transport à hauteur de 1065 €.

Un achat de matériel de motricité a été accordé aux classes de maternelles pour un montant de 564.07 €.

Les sorties des classes de maternelles ont été financées à hauteur de 416.50 €.

7- Validation des différentes actions pour l'année à venir

En décembre, nous proposerons une vente de sapins de Noël.

Nous renouvellerons l'opération des grilles pour la galette des rois en janvier.

La nouveauté de cette année est l'organisation d'une soirée tartiflette qui aura lieu le samedi 28 janvier 2023 à la salle des fêtes de Pont de Metz.

La vente de chocolats de pâques sera renouvelée.

Et enfin, la kermesse de l'école qui aura lieu le samedi 24 juin 2023. La journée s'organisera de la même façon que l'année précédente.

Une matinée récréative est prévue pour les enseignants, les enfants de la classe Arc en Ciel, ainsi que leurs familles le dimanche 25 juin 2023.

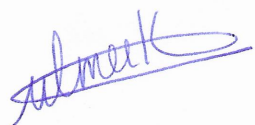
Suite aux bénéfices réalisés durant l'année précédente, il est proposé d'attribuer la somme de 20 € par enfant et 300 € supplémentaires pour la classe découverte pour cette année 2022-2023.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

La séance est levée à 19h50.

Signatures :

Kathleen ULMER,
Présidente.



Aurélie LAIGNEL,
Secrétaire.



Laetitia BULANT,
Trésorière.

